

Election des 3 délégués et 3 suppléants aux élections départementales.

Jan mil neuf cent cinquante neuf, le vingt du mois d'Avril à neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Luchies s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Déchanet Alexandre, Maire.

Était présent tous les Conseillers.

Le Conseil a élu pour secrétaire M. Henry Jacques.

M. le Président a donné lecture

1^e. Des articles trouvés ci-dessous de l'ordonnance du 15 novembre 1958 et du décret du 13 Mars 1959 relatif à l'élection des délégués.

2^e. Du décret de convocation des conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui aura lieu le 26 Avril 1959 dans le département.

Le Président a ensuite misé le conseil à procéder, dans débat, au scrutin secret à la majorité absolue, à l'élection de 3 délégués.

Résultats

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13
Et échouer bulletins blancs ou nuls	: 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 13
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu :

M. Déchanet Alexandre : 8 voix

M. Simon Charles	7 voix
M. Charles Paul	6 voix
M. Choné Charles	4 voix
M. Lambert Camille	4 voix
M. Dauz Leon	3 voix
M. Godefroy Jean	3 voix
M. Dardinier Emile	2 voix
M. Lind André	1 voix
M. Henry Jacques	1 voix

Ont reuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués

M. Déchanet Alexandre qui a déclaré accepter le mandat

M. Simon Charles qui a déclaré accepter le mandat

2^e tour de scrutin

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13
Et échouer bulletins blancs ou nuls	: 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 13
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu

M. Charles Paul	4 voix
M. Lambert Camille	3 voix
M. Godefroy Jean	2 voix
M. Choné Charles	2 voix
M. Dardinier Emile	1 voix
M. Dauz Leon	1 voix

3^e tour de scrutin

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13
Et échouer bulletins blancs ou nuls	: 0

Ont obtenu :

M. Charles Paul	7 voix
M. Godefroy Jean	3 voix
M. Lambert Camille	2 voix
M. Choné Charles	1 voix

Et été proclamé élu.

M. Charles Paul qui a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 3 suppléants.
1^{er} tour de scrutin.

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13
A déduire bulletins blancs ou nuls	: 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 13
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu :

M. Lambert Camille	7 voix
M. Linet André	6 voix
M. Choné Charles	5 voix
M. Henry Jacques	5 voix
M. Godfray Jean	4 voix
M. Daux Leon	4 voix
M. Lemoinne Henri	3 voix
M. Mienville Pierre	2 voix
M. Dardinier Emile	2 voix
M. Pacault Georges	1 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. Lambert Camille qui a déclaré accepter le mandat.

2^{ème} tour de scrutin

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13
A déduire bulletins blancs ou nuls	: 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 13
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu :

M. Linet André	8 voix
M. Choné Charles	5 voix
M. Godfray Jean	4 voix
M. Daux Leon	4 voix
M. Henry Jacques	3 voix
M. Mienville Pierre	1 voix
M. Lemoinne Henri	1 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé suppléant

M. Linet André qui a déclaré accepter le mandat.

3^{ème} tour de scrutin

Résultats

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 13 voix
Bulletins blancs ou nuls	: 0

Ont obtenu :

M. Choné Charles : 5 voix

M. Daux Leon : 4 voix

M. Henry Jacques : 2 voix

M. Mienville Pierre : 1 voix

M. Godfray Jean : 1 voix

A été proclamé élu

M. Choné Charles qui a déclaré accepter le mandat.